



PV du conseil d'école du 18 mars 2019

LES PRESENTS :

M FORESTIER, Mme GRAND-CHAVIN, Mme FAVORY, Mme LAMBLA les élus du syndicat scolaire, Mmes JOUFFROY, BOURGEOIS, DONIER, ECARNOT, CHEVRIAUX, JAMELOT, DELAUNAY, CUINET, et Ms BRENEZ et ROY les délégués de parents, Mmes POUX, COEURDEVEY, BOREY, JAMAIGNE, MONGIN, GRIVET ET Ms STEFANETTI, MONIER, les enseignants de l'école,- Mme BAVEREL, directrice et enseignante.

Ont assisté sans voix délibérative : Mmes ECARNOT, BOURGEOIS, JOUFFROY, CHEVRIAUX, CHAMBON

Etaient excusés : M GALLIOT, Mmes BOUVET, GUERINONI et ROBERT

Secrétaire de séance : Mme MONGIN

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte rendu du conseil du 6 novembre
2. Actions pédagogiques réalisées et à venir
3. Sécurité : exercices incendie et confinement
4. Budget 2019 : Investissements et subventions demandées au Syndicat scolaire
5. Manifestations de l'Envolée réalisées et à venir
6. Rentrée 2019 : effectifs et inscriptions, ouverture d'une 9^{ème} classe

Début du conseil : 18h

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte rendu du conseil du 6 novembre 2018

Secrétaire : Mme MONGIN

Vote à l'unanimité pour l'approbation du compte rendu du conseil d'école du 6 novembre 2018.

Relecture du PV avant envoi par un parent d'élève, Mme ECARNOT et par un élu, M FORESTIER

2. Actions pédagogiques réalisées et à venir

Toutes les actions, les projets menés dans les classes sont des supports pour la production d'écrits ou l'oral, la lecture... mais ils permettent aussi d'offrir aux élèves une éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à la culture, aux arts et à l'éducation physique et sportive (EPS).

Eduquer à l'environnement et questionner le monde

<ul style="list-style-type: none"> - visite de la fromagerie et ferme Mme GRIVET CM1/CM2 (BTS communication lycée GRANVELLE) - Sensibilisation aux tiques Mme GRIVET CM1/CM2 (1^{ère} S lycée Granvelle). - ASTEP : compostage lombric Mme GRIVET CM1/CM2 (étudiante de 3^{ème} cycle) - Elevage de mandarins (reproduction, alimentation, croissance + lien avec les arts – travail sur le bestiaire), projet qui concerne les 3 classes de maternelle. 	<p>A venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ménage de printemps jeudi 11 avril (toute l'école) avec le groupe environnement - Sortie à la ferme (maternelle) à Dannemarie - Visite du musée Peugeot pour les deux classes de CM1/CM2 en lien avec le travail effectué en histoire (développement industriel) et en sciences. - Animation du Sybert pour la classe de CM1/CM2 de Mme GRIVET - Animations contrat rivière pour toutes les classes de l'élémentaire sauf celle de Mme GRIVET (travail sur la chaîne alimentaire, <u>la faune et la flore</u>).
--	---

Eduquer à la citoyenneté

<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie du 11 novembre, beaucoup d'élèves étaient présents, inauguration du nouveau monument aux morts. - Chants et EMC avec Mme WINTER - Collecte solidaire pour banque alimentaire 210 kilos collectés ont été remis le 20/12/18 à la banque alimentaire - CP/CE1 Mme BOREY : Plantation au nouveau monument aux morts avec dépôt de capsules temporelles (à l'intérieur des poésies, des textes, nom des soldats, déroulement de la cérémonie...) cf : article sur le site de l'école. - Décloisonnement : travailler ensemble avec d'autres élèves, d'autres enseignants, dans d'autres lieux (sur l'ensemble des classes maternelles et primaires). - Envoi de cartes postales dans le cadre de la semaine contre le racisme - Ateliers philosophiques en MS/GS (qu'est ce qu'un ami?) et en CP/CE1 (amitié-effort : se faire de nouveaux amis) 	<p>A venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - APER avec les gendarmes le 30 avril pour les CM2 exclusivement. - Parcours vélo pour les maternelles dans la cour de récréation. Projet de tracer un parcours définitif. - Lecture d'albums pour les classes de maternelle par les CP/CE1
---	---

Eduquer aux arts et à la culture

<ul style="list-style-type: none">- Bibliothèque : sorties bi-mensuelles pour chaque classe, emprunt et lecture offerte- ASCAP : sera reconduit l'an prochain si accord du syndicat scolaire qui finance et assure le transport.- Restitution de contes avec des marionnettes PS/MS- La boîte à Musique (GS/CP/CE1/CE2) spectacle musical aux forges de Fraisans.- Animation de M CUDEY pour carnaval : présentation d'instruments de percussion et défilé des élèves costumés.-	<p>A venir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Cinéma/concert le 28 et le 29 mars pour les maternelles aux théâtre des 2 scènes. (thème : citoyenneté)- Se produire devant un public : spectacle prévu le mardi 18 juin au lycée Granvelle.- Rallye lecture Kili+ thème créatures légendaires et mythologie- Utilisation de tablettes sur l'ensemble des classes primaires et maternelles (en attente : la possibilité de projeter le travail à partir des tablettes). Les enseignants remercient le syndicat scolaire pour ces investissements.
---	--

Education physique et sportive + parcours santé

<ul style="list-style-type: none">- Cycle natation pour les CE1 et les CE2- Cycles lutte pour les classes 3,4, 5, 6, et 8	<p>A venir :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lutte pour les maternelles (1,2) + la classe de Mme GRIVET (7).- APS sera peut être reconduit avec Mme COQUET (médecin aux urgences, ancien parent d'élève).- Les dangers domestiques pour les maternelles
--	--

Zoom sur les évaluations, les langues, le collège, les élèves en difficulté

- **Les évaluations** : Les évaluations sont désormais consultables en ligne. (plus d'impression) Chaque famille a un accès sur la plateforme educonnect. (modalités sur le site de l'école). Les livrets de progrès ont été communiqués en février aux parents de maternelle. Aux parents de gérer la sauvegarde des livrets.
- **Les langues** : 46 élèves font allemand cette année : **G1 : 15 CM2** permet l'accès à une classe bilangue en 6^{ème} · **G2 : 15 CP/CE1** et **G3 : 16 CE2/CM1**. Une intervention est prévue par Mme BRICLER en GS pour permettre aux enfants de choisir cette langue au CP
- **Le collège** : pas d'information à ce jour sur la date de visite du collège
- **Elèves en difficulté** : 37 élèves ont bénéficié des APC, mis en place sur divers créneaux horaires, des enseignants n'étant pas uniquement affectés à notre école. Difficultés pour les élèves, inscrits à la garderie, de pouvoir assister aux APC (il est compliqué de rejoindre le groupe de la garderie).

Un stage RAN sera organisé aux vacances d'avril pour les CM1/CM2.

Des élèves bénéficieront de la maîtresse du RASED (Mme BIDAINE) à partir d'avril, pour les élèves : 3 CE2, 4 CP et 5 CE1.

3. Sécurité

- **2 exercices incendie** ont été réalisés dans les bâtiments de l'élémentaire : le 17/09/18 et le 4/03/19 les temps d'évacuation semblables (1'18 avant appel) Présence d'une remplaçante pour le second exercice et à noter la sortie des élèves de Mme BOREY en chaussettes pour certains, un exercice incendie sera organisé prochainement dans les bâtiments de la maternelle.

- **un exercice confinement dans l'ensemble des bâtiments a eu lieu le jeudi 20 décembre :**

- Les nouveaux enseignants n'ont pas réalisé le confinement car ils étaient dans l'attente d'un signal autre que l'appel vocal de la directrice. Les élèves de maternelle sont les plus calmes... pas de verrou ni de rideau pour la porte de la cuisine de la maternelle. Une demande sera faite aux agents pour les installer.

- Une enquête sur **la qualité de l'air** est en cours : questionnaires distribués à chaque enseignant. Un technicien viendra le 1^{er} avril faire un diagnostic des locaux et récupérer les questionnaires.

4. Budget 2019 : Investissements et subventions demandées au Syndicat scolaire envoyé le 14 février

Demande d'investissements Syndicat scolaire année 2019 : 12000 €

Aménagement des cours

cycles pour la maternelle **600 €**

Jeux/mobilier des 2 cours : **1400 €**

Augmentation des effectifs et ouverture 9^{ème} classe

Chaises, tables + casiers (3500 €) et mobilier équipement (meubles rangement (1000 €), bureau (400 €), tableau (300€), matériel pédagogique 800€, videoprojecteur 500€) : **6500 €**

Sécurité

Alarme/sonnerie : **4000 €**

Problème d'étanchéité du toit de l'école primaire. Il est nécessaire de changer le liner. Le syndicat scolaire décidera le 25 mars 2019 des modalités de réparation (nouvelle toiture).

Demande de subventions pour le fonctionnement année scolaire 2019/2020 : 7540 €

32 euros par élève : effectif prévu (prévision basse) 220 élèves soit **7040 €**

Demande de subvention transport pour projets 2019/2020 : 2500 €

Budget transport pour sorties qui est ensuite réparti selon les projets par l'équipe enseignante : **2500 € pour l'année pour toute l'école.** (comprend le cycle natation automne 2019 pour les cycles 2, assurance pour projet ASCAP V3, bus pour sorties à définir...)

M FORESTIER indique qu'il ne peut pas se prononcer aujourd'hui le budget n'étant pas voté mais qu'on peut être confiant.

5. Manifestations de l'ENVOLEE réalisées et à venir

<ul style="list-style-type: none"> - La boum d'Haloween - La fête de Noel - Vente de sapins - Vente de beignets pour carnaval <p>Les manifestations ont très bien marché.</p>	<p>A venir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les photos de classe le 25 mars - une chasse aux œufs - La kermesse aura lieu le 28 juin s'il y a assez de parents volontaires pour l'organiser
---	--

FINANCEMENT DE L'ENVOLEE

- L'Envolée a versé 3 euros par enfant pour la coopérative scolaire (finance l'assurance et l'adhésion à l'OCCE)
 - Prise en charge du bus pour la sortie à Fraisans (la boîte à musique ensorcelée (CP CE1 CE2) + une partie du coût du spectacle.
- L'équipe enseignante a communiqué une liste de sorties à financer à l'Envolée, une réunion a lieu mercredi 20 pour déterminer ce qui sera réalisable.

6. Rentrée 2019 : effectifs et inscription : ouverture d'une 9^{ème} classe

Calendrier rentrée 2019	Effectifs actuels	Effectifs prévisionnels
<p>Début janvier : un questionnaire a été distribué aux familles afin de recenser les éventuels départs/arrivées d'élèves. Un tableur est tenu à jour pour partager les informations avec le syndicat scolaire qui gère les inscriptions.</p> <p>le 14 mars : confirmation par courrier de l'Inspecteur d'académie, M Renault, de l'attribution d'un poste pour notre école = un enseignant sera nommé au premier mouvement.</p> <p>du 1 avril au 30 avril : période d'inscriptions en mairie de Dannemarie</p> <p>lundi 24 juin à 16h30 : Visite de l'école pour les nouveaux inscrits</p>	<p>205 élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> 31 PS +2 26 MS 19 GS 31 CP 21 CE1 26 CE2 33 CM1 +1 15 CM2 	<p>215 élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> 23 PS 34 MS 26 GS 19 CP 31 CE1 21 CE2 26 CM1 35 CM2

La localisation de la 9^{ème} classe

Mr Forestier s'exprime au nom du conseil syndical : Suite à la réception du courrier du 5 février 2019 émanant de l'inspecteur d'académie notifiant l'implantation d'un emploi de professeur des écoles (9^{ème} poste classe), les élus du syndicat scolaire ont sollicité Mme Bouiller inspectrice de la circonscription pour une rencontre afin de préciser les enjeux pour la rentrée 2019/2020. Lors de cette rencontre qui s'est tenue le 14 mars dans les locaux de la mairie de Dannemarie sur Crète nous avons échangé sur les sujets suivants :

- Effectifs 2019/2020
- Situation de la 9^{ème} classe
- Perspective pour les années n+1 et n+2
- Règles d'inscription des enfants

Lors de nos échanges sur ces différents sujets nous avons pu constater une convergence sur l'analyse de la situation.

A savoir :

- Fragilité des effectifs annoncés pour la rentrée 2019/2020, Mme Bouiller précise que le jour de la rentrée après vérification des enfants présents (moyenne à 27 par classe) l'ouverture de la 9^{ème} classe sera ou non maintenue.
- Au regard des effectifs prévisionnels pour les deux rentrées à venir Mme Bouiller nous a invité à la prudence sur nos investissements, c'est pourquoi nous avons convenu que la 9^{ème} classe (19 CP) pourrait être localisée dans l'actuelle salle d'informatique.
- De même et afin de clarifier les chiffres elle a souhaité que la règle des inscriptions soit rappelée : seul le syndicat scolaire est habilité à enregistrer et valider les demandes, (suite à l'information parue sur le site internet de l'école le 1^{er} janvier 2019).

De plus au regard des études menées par plusieurs organismes publics (AUDAB SCOT) la démographie est en décroissance même à Dannemarie et Velesmes où les plu en cours de modifications n'indiquent pas de montée en puissance de l'urbanisation. Plusieurs articles dans la presse locale vont dans ce sens.

Pour rappel un bâtiment supplémentaire demande en fonction de sa destination un budget de 300000 à 400000 Euros.

La solution proposée par le syndicat scolaire pour la 9^{ème} classe est d'installer les 19 CP, effectif prévisionnel, dans l'actuelle salle d'informatique. Les parents proposent l'installation d'un ALGECO. Les parents d'élèves proposent aussi de délocaliser la cantine dans la salle de convivialité. M FORESTIER affirme qu'un lieu où l'on mange ne peut plus servir pour d'autres activités.

Mme FAVORY demande aux enseignants leur avis sur la localisation. M STEFANETTI présente les avantages et les inconvénients vus par les enseignants concernant les différentes solutions évoquées (algeco, salle informatique, salle de motricité, cantine). La salle de motricité et la salle informatique sont des solutions qui ne permettent pas des conditions optimales d'enseignement. (sécurité, espace, respect des programmes, organisation pédagogique...) Les parents se sont rendus dans la salle informatique et en ont convenu aussi. Le nombre de 19 CP pouvant augmenter d'ici la rentrée. (*précision post conseil : cet effectif de CP comprendra aussi une AVS pour une élève à besoin spécifique ce qui fait donc 21 personnes pour 31 m2*) L'algeco ou la salle de cantine permettraient en revanche de gérer au mieux l'accroissement des effectifs.

M FORESTIER indique que le bâtiment a été construit pour 250 élèves et qu'on doit donc pouvoir faire face à l'augmentation prévue des effectifs. Les parents et les enseignants ne comprennent pas comment cet effectif de 250 pourrait trouver sa place dans l'espace de l'école. Mme ECARNOT indique qu'elle a fait des recherches et que ce nombre d'élèves correspond à 10 classes de 60 m2. L'école ne dispose pas de ces 10 salles.

Les élus indiquent qu'ils ont une réunion pour les orientations budgétaires prévues le 25 mars et qu'ils présenteront les propositions réalisées dans le cadre du conseil d'école.

Questions des parents :

1/ Mme ECARNOT interroge les élus concernant la mise en place du service minimum d'accueil. M FORESTIER indique qu'il a lu la circulaire et qu'il n'y avait pas lieu d'organiser le SMA pour 2 enseignants en grève puisqu'il n'y avait pas 25% de grévistes, les ATSEMS, personnels de service, comptant dans l'effectif.

Mme BAVEREL précise que dorénavant, les parents souhaitant bénéficier du service minimum devront contacter directement le syndicat scolaire pour connaître le lieu et les conditions d'accueil dans le cadre du SMA.

2/ la cantine : demande plus de bio et de local

Réponse de M FORESTIER : « *c'est un prestataire de central et l'effectif des élèves (80) mangeant à la cantine est trop petit pour faire baisser les prix si on demande à avoir du bio. Par ailleurs seules certaines filières (charcuterie/fromage) sont présentes en local et elles ne peuvent satisfaire l'ensemble de la demande.* »

3/ localisation de la 9^{ème} classe

La solution proposée par le syndicat scolaire pour la 9^{ème} classe est d'y installer les 19 CP, effectif prévisionnel dans l'actuelle salle d'informatique. Les parents proposent l'installation d'un ALGECO. Les parents d'élèves proposent de délocaliser la cantine dans la salle de convivialité. L'équipe enseignante a pensé à des solutions qui seront débattues au sein du syndicat scolaire.

4/ effets des nouveaux rythmes

Les enseignants sont questionnés sur leur ressenti par rapport aux nouveaux rythmes. Les enseignants indiquent que La coupure du mercredi est bénéfique pour l'ensemble des élèves. Le temps de travail l'après-midi, plus long, permet tant en maternelle qu'en élémentaire de mieux répartir les apprentissages.

5/ Question de l'accueil du périscolaire si labellisation du plan mercredi par la caf et jeunesse et sport

PREVISION du syndicat scolaire. L'ensemble du périscolaire sera le temps de garderie du matin, du soir, du midi plus le mercredi hors temps des vacances. Il est prévu un tarif horaire et non forfaitaire. Ce qui fait suite à la demande des parents d'augmenter le temps d'accueil. Jusqu'à présent le mercredi ne faisait pas partie du périscolaire (gestion syndicat scolaire) mais de l'ALSH (gestion communale)

Séance levée à 20H45 : les parents d'élèves proposent un temps de convivialité autour d'une petite collation et de boissons.

Signature du secrétaire, Mme MONGIN enseignante



signature du président,
Mme Baverel, la directrice

